



Syndicat Intercommunal du Sud-Ouest pour la Conservation de la Nature

Séance du comité du SICONA Sud-Ouest

Les délégué(e)s des communes, membres auprès du SICONA Sud-Ouest sont prié(e)s de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité, **qui aura lieu à la Maison Communale à Bertrange, salle des cérémonies, le vendredi, 25 octobre 2024 à 17.30 heures.**

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport de la séance du Comité du 27 juin 2024 – Approbation.
2. Personnel :
 - 2.1. Poste de fonctionnaire communal, dans la catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, dans le sous-groupe à attributions particulières, en vue de l'exercice de la fonction de receveur du syndicat – Modification en vue d'augmenter la tâche associée à ce poste de 20 heures hebdomadaires à 40 heures hebdomadaires.
 - 2.2. En séance à huis clos : Nomination au poste de fonctionnaire communal, dans la catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, dans le sous-groupe à attributions particulières, en vue de l'exercice de la fonction de receveur du syndicat, à titre de 40 heures hebdomadaires, dont question au point qui précède.
3. Divers.

Bertrange, le 9 octobre 2024
Pour le bureau du SICONA Sud-Ouest,

Le président,

(s.) Marc BISSEN

Le secrétaire,

(s.) Claude ELSSEN

Remarques:

1. Les pièces à l'appui des points à l'ordre du jour sont à disposition des membres du comité pour inspection en la Mairie de Dippach, 11, rue de l'Eglise à Schouweiler. A toutes fins utiles, les délégués recevront dans les meilleurs délais un document rassemblant les pièces à l'appui utiles dans le cadre de la préparation de la séance du comité, soit par courriel, soit par courrier postal.
2. La présente convocation est adressée aux communes qui sont membres du SICONA-Sud-Ouest pour information et en particulier **en vertu de l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes.**